



## Tarifs saison 2022-2023

S.C.A.C

[sch.athletic@gmail.com](mailto:sch.athletic@gmail.com)

[www.athle-saint-chamas.com](http://www.athle-saint-chamas.com)

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	<i>LOISIR (hors licence)</i>	<i>Licence loisir (facultative)</i>	<i>COMPETITION (licence incluse)</i>
Baby athlé	2017 / 2019	90 €		
Eveil Athlétique	2014 / 2016			120 €
Poussin	2012 / 2013			120 €
Benjamin	2010 / 2011			125 €
Minime	2008 / 2009			125 €
Cadet	2006 / 2007	90 €	45 €	135 €
Junior	2004 / 2005	90 €	45 €	135 €
Espoir	2001 / 2003	90 €	45 €	135 €
Senior	1989 / 2000	90 €	45 €	150 €
Master	1988 et avant	90 €	45 €	150 €
Marche Nordique seule		130 €	45 €	
Marche nordique + running loisir		180 €	45 €	

**LES TYPES DE LICENCES PAR CATEGORIE SONT CEUX DE LA FFA. SEULES LES LICENCES PRESENTANT UN TARIF DANS LE TABLEAU PEUVENT ETRE SELECTIONNEES**

### Dispositions particulières :

- **Les tarifs loisirs ne comprennent pas l'achat de la licence. Cette dernière est facultative.**
- Les licences loisir permettent de participer aux courses mais ne permettent pas l'inscription aux championnats
- Les licences loisir permettent de participer aux courses sans présenter le certificat médical de moins d'1 an
- Les licences compétition permettent de s'inscrire aux championnats (Régional / France...)
- Les personnes inscrites en compétition (Régional, France...) à partir de cadet se présenteront sous les couleurs de l'APC
- L'achat du T-Shirt de l'APC est à la charge des adhérents (tarif entre 15 et 20 €)
- Les licences compétition permettent de faire des entraînements de spécialités (sprint, demi-fond, fond...)

### Réductions :

- En cas d'inscriptions multiples au sein d'une famille, une réduction de 5 € / cotisation sera appliquée (non cumulable avec le pack marche nordique + running)
- Parrainage : une réduction de 10 € / personne parrainée sera appliquée

### Conditions :

- le nombre de personnes parrainées est limité à 10 / an / adhérent
- La personne parrainée ne doit jamais avoir été inscrite au SCAC
- Le parrain doit avoir fait au moins une année complète au club et son inscription doit être à jour
- Le montant des réductions parrainage sera remboursé au mois de décembre après validation par les dirigeants

### Modes de paiement :

- Espèces
- Chèque libellé à l'ordre du SCAC (paiement possible en plusieurs fois)
- Carte Collégiens de provence

- Virement bancaire (RIB sur demande)